

# Les jalons de l'égalité des chances

*Entre autres acquis sociaux du PSGE sur ces sept dernières années, l'on peut citer la revalorisation des salaires des fonctionnaires, l'accès aux soins de santé et le paiement des allocations familiales aux personnes vulnérables ou encore les avances de soldes pour investissements aux fonctionnaires.*

Sur le plan social, le gouvernement injecte 15% de ses ressources dans le soulagement des souffrances des populations. Assurance-maladie, prestations sociales diverses, prises en charge pour personnes âgées et jeunes filles mères, ont explosé le nombre d'assurés sociaux de la Caisse nationale d'assurance-maladie et de garantie sociale (CNAMGS). L'on est ainsi passé de 551.000 individus pris en charge par cette Caisse, à près de 800 mille Gabonais économiquement faibles. Ce qui implique le décaissement de fonds supplémentaires pour apporter du réconfort aux familles vulnérables et nécessiteuses.

Autre réalité, c'est le soutien des prix des produits de première nécessité par l'Etat, à travers l'exonération des droits et taxes de douane sur certains produits. Ce qui fait un différentiel de 40 à 50 milliards de FCFA par an. Ce train de mesures vient d'être renforcé par d'autres dispositions qui assouplissent davantage le poids des charges sur les ménages et donnent une marge de manœuvre qui épaissit le panier de la ménagère.

Bien que suspendue aujourd'hui du fait de la crise pétrolière, les subventions des produits pétroliers notam-

ment l'essence, le gasoil, le gaz domestique ou encore le pétrole lampant, ont permis pendant des années de soutenir le prix de ces produits blancs à la pompe à hauteur de 860 milliards de FCFA. Si l'essence et le gasoil ne bénéficient plus de ce soutien étatique, le gaz et le pétrole, deux produits directement consommés par les ménages, continuent de recevoir des subventions l'Etat.

Car en fait, le PSGE, à la manière d'un parapluie abrite les populations des affres de l'indigence après des années de sacrifices. Les efforts réalisés dans les volets sociaux l'ont été grâce aux sacrifices opérés dans divers secteurs pendant ces dernières années. Au risque d'hypothéquer les objectifs de développement, le président Ali Bongo, alors que la conjoncture est plus que défavorable, n'a pas lésiné sur les efforts pour atténuer les souffrances des démunis et des défavorisés. C'est ainsi qu'en fin d'année 2015, l'orientation budgétaire a été d'opérer des coupes budgétaires dans tous les secteurs sauf dans le social. En fait, alors que le projet pour l'égalité des chances du chef de l'Etat n'était encore qu'un embryon, la loi des Finances avait déjà anticipé sur les orientations de cet ambitieux projet dont l'une des missions vise le

partage de la prospérité. Car, juste derrière la masse salariale, le social absorbe près de 400 milliards de FCFA, soit 15% d'une enveloppe budgétaire arrêtée à 2 626 milliards de FCFA. Mais dans cette enveloppe qui propose de financer des infrastructures sociales de base dans les domaines de la santé et de l'éducation, l'on note que 112 milliards de FCFA sont investis dans divers projets dont les travaux sont en cours d'achèvement.

Dans le détail, sur une enveloppe de 387 milliards de FCFA destinée aux dépenses sur les biens, services et transferts, l'on retrouve des postes qui s'étendent des secteurs de la santé, à l'éducation, la solidarité nationale et le soutien aux prix de certains produits de première nécessité ou de grande consommation. Ces montants, assurent les autorités, traduisent concrètement la volonté du chef de l'Etat de partager équitablement les fruits de la croissance.

C'est ainsi que, avant même que la croissance ne produise les effets attendus, le portefeuille des assurés sociaux s'est agrandi, le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) a été revalorisé. Il est passé de 80 mille FCFA à 150 mille FCFA soit une augmentation de 100%, les in-



demnités de transport et de non logement subissent elles aussi une revalorisation de 100% ; elles passent respectivement de 17 000 FCFA à 35 000 FCFA pour le transport, et de 75 000 FCFA à 150 000 FCFA pour le non logement.

Puis, l'Etat met en place un nouveau système de rémunération qui revalorise les salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat et réévalue la masse salariale à 30%. Celui-ci, selon les autorités, vient mettre un terme à un régime illusoire de prospérité et de bien-être dont la rupture était prononcée dès le départ à la retraite. Aujourd'hui, toutes ces réformes dont les résultats sont une réalité que vivent l'ensemble des Gabonais,

contribuent à améliorer les conditions de vie des populations.

Au-delà de ces dépenses, il y a pour 2016, le maintien du Pacte social dont les dépenses sont évaluées à plus de 98 milliards de FCFA, destinés aux quatre volets de cet axe de la politique sociale du chef de l'Etat. 42,68 milliards de FCFA sont ainsi consacrés aux filets de protection économique et transferts solidaires, 2,3 milliards de FCFA aux activités génératrices de revenus, 48,6 milliards de FCFA sont affectés aux minimas sociaux et, enfin, près de 5 milliards vont aux politiques ciblées de travaux. Pour mémoire, il était prévu de consacrer 84 milliards par an sur trois ans au Pacte social. ■